



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
SEINE
Réunion du 11 février 2025**

Présent-es :

Equipe d'animation : Michèle HUMBERT (coprésidente) ; Florence MATHIEU (coprésidente) ; Odile BERARDO ; Claire POURVIN ; Sylvie RIMSKY.

Carla ARIGONI-FOUQUET ; Philippe BON ; Vincent CHAGNIOT ; Myriem CHAMI ; Paule CHAMPETIER DE RIBES ; Jean-Michel DAUBOURG ; Evelyne DENYS ; Laetitia DIVOL ; Laurence DUFLOS ; Guy GIRARD ; Frédéric GONNAUD ; Colin GOUTTE ; Danièle GRIMAUD ; Yves LAGANE ; Chantal LINKS ; Denis MORTIER ; Pierre MORTIER ; Iris RING ; SORREL Baudoin.

Présent.es distanciel : Jean-François DUBUISSON ; Claire-Aude ELMER ; Vincent IMHOFF-RAMPILLON ; Association MIJE (Julien PUJO) ; Muriel SCHEUER ; Karel SIRJACQ.

Excusé-es : Laetitia BRANCOVAN ; Claude CHARENSOL ; Denise CHARENSOL ; Garance CLOS ; Mireille DE MUN ; Christophe DE SAINT PIERRE ; Nora FAID ; Maxence HECQUART ; Muriel LAURENT ; Philippe LOIRET ; Alain MENDIBURU ; Paola PELLIZARI ; Marie-Bénédicte SASSI ; Syndicat des Bistrotiers (Romain VIDAL).

Auditeurs : Philippe CHANET ; FIGUEROA Martine ; Agnès JANIN.

Invité : Abel GUGGENHEIM, par Claire POURVIN pour la mobilité

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission du Conseil de Paris ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice de la Participation Citoyenne.

Réponses aux questions et signalements de la réunion précédente par l'élu référent, Boris JAMET-FOURNIER :

Stationnement illégal des cars de tourisme :

Des cars continuent de stationner au 5 rue du Louvre malgré une interdiction votée au Conseil de Secteur.

Merci pour ce signalement, relativement à une situation bien connue.

En effet, un vœu a été voté dans ce sens au Conseil de Secteur de décembre, permettant également d'inverser les places de stationnement pour les cars de tourisme avec les emplacements de stationnement réservés aux motos, rue de l'Amiral de Coligny. Cela permettra de limiter fortement les nuisances des cars de tourisme dans la zone. La commande a bien été transmise à la Section Territoriale de la Voirie de Paris Centre, qui pourra prochainement lancer cette opération.

La Mairie de Paris Centre continue à mobiliser la Police Municipale, autant que faire se peut, afin de verbaliser les contrevenants. La zone est bien identifiée comme un passage important de la ronde de nos policiers municipaux. Par ailleurs, sachez que des opérations de vidéoverbalisations sont également effectués par la Police Municipale, concernant la circulation & l'arrêt dans les couloirs de bus.

Incivilités cyclistes :

Les quais de l'Hôtel de Ville, quai de Gesvres et quai aux Fleurs sont empruntés à contresens par des cyclistes, entraînant un risque élevé d'accidents. L'interdiction manque de visibilité.

Concernant la portion de Quai de Gesvres, les cyclistes peuvent circuler de la rue de Lobau à la place de l'Hôtel de Ville (et plus en amont) puis tourner à droite sur l'avenue Victoria. Nous avons bien conscience de la situation. La Mairie de Paris Centre a par ailleurs vérifié la bonne présence de la signalisation requise.

Concernant le Quai aux fleurs, sachez que dans le cadre de son nouvel aménagement, avec un élargissement des trottoirs et une végétalisation importante (plus de 30 arbres plantés), le contresens sera autorisé pour les vélos !

Occupations prolongées de la voirie par des chantiers (signalements déjà rapportés par le Conseil de quartier) :

- Rue de l'Arsenal : installation d'un chantier qui occupe durablement l'espace public.
- Rue de Sully : stationnement prolongé de grues et de matériel.

Rue de l'Arsenal : La situation est bien connue, cet espace sert notamment à stocker les matériaux de notre prestataire SNTTP. Cette base est primordiale afin de permettre à ce prestataire d'opérer plus facilement et plus rapidement sur de nombreux chantiers dans Paris. La Mairie de Paris Centre a conscience des désagréments, et travaille à réduire, autant que faire se peut, ces nuisances.

Rue de Sully : Des travaux d'étanchéité sont réalisés par la RATP sur la station de métro Sully-Morland. Ils se termineront en mars 2025. La RATP a communiqué sur ces travaux. La Mairie de Paris Centre est bien entendu vigilants à ce que les opérations soient conduites dans les règles, sans nuisance supplémentaire pour les riverains et les passants.

Dépôts de matériels et véhicules de la Direction des Espaces Verts (DEVE) :

Square Albert Schweitzer : présence fréquente de véhicules et de matériel appartenant à la DEVE, ce qui nuit à l'usage citoyen de ce lieu.

La Mairie de Paris Centre a remonté ce signalement au service d'exploitation des jardins de Paris Centre afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour éviter la gêne de l'usage du square.

Un conseiller demande à consulter les résultats de l'étude d'impact concernant les modifications des flux de circulation après la mise en place de la Zone à Trafic Limité (ZTL) ?

La ZTL ayant été mise en place en novembre dernier, des données objectivables pertinentes n'ont pas encore pu être rassemblées à cette heure. Pour rappel, la Mairie de Paris Centre et toujours dans une phase pédagogique, qui s'achèvera dans les prochaines semaines.

Elle veille à ce que l'étude d'impact soit menée avec la plus grande rigueur, et elle en communiquera les résultats aux habitants de Paris Centre dès que possible.

Par ailleurs, Elle invite les conseillers à consulter l'étude d'impact basée sur des modélisations qui a été réalisée avant la mise en œuvre du projet, disponible sur ce lien : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/zone-a-traffic-limite-dans-le-centre-de-paris-on-attend-votre-avis-26895>.

Les dispositifs de collecte alimentaire dans le secteur Seine sont jugés insuffisants par un conseiller. Les débordements des poubelles sont fréquents. Quelle est la stratégie pour pallier à ces insuffisances ?

Tous les dispositifs de tri des déchets alimentaires sont équipés d'une sonde permettant de déclencher les collectes via le prestataire de la ville. Chaque dispositif est collecté toutes les 48h, avec un nettoyage des modules effectué à chaque passage. De plus, la Mairie de Paris Centre a demandé à la division de la propreté de maintenir une programmation renforcée à la veille des week-ends pour les dépôts aux alentours. Enfin, la Mairie travaille également avec les équipes de la Police Municipale à la verbalisation de ces dépôts lorsqu'ils sont identifiables.

Boris JAMET FOURNIER interroge le Conseil de quartier sur d'éventuels points précis nécessitant une attention particulière. **Les conseillers signalent plusieurs lieux problématiques :**

- **Devant le commerce chez Manon : débordement de la corbeille.**
- **70 rue François Miron : dépôt sauvage d'objets et de déchets.**
- **Devant l'école maternelle Saint-Gervais-l'Auxerrois : utilisation inappropriée de la poubelle et dépôts aux alentours.**

Quelle campagne de communication est envisagée pour informer les habitants et usagers des dispositifs de gestion des déchets dans les différentes zones du secteur Seine ?

Les conseillers sont invités à consulter une liste d'articles et ressources mis en place par la Ville de Paris.

- [Que faire de ses déchets ? - Ville de Paris](#)
- [Avec le Trimobile, déposez vos petits encombrants - Ville de Paris](#)
- [Trilib', le tri en bas de chez vous ! - Ville de Paris](#)
- [Ressourceries, recycleries, réparateurs, boutiques - Ville de Paris](#)
- [Composter à Paris - Ville de Paris](#)
- [Comment trier ses déchets alimentaires à Paris ? - Ville de Paris](#)
- [A Paris, votre marché collecte vos déchets alimentaires ! - YouTube](#)
- [Paris.fr : carto app](#)

Ressources :

- [guidedutri-2024-web_compressed-110K.pdf](#)
- [memotri-4flux-2024-hd-ESSH.pdf](#)

- [memotri-4flux-anglais-2024-hd-dlvk.pdf](#)
- [affiche_bac-jaune_a3-d22D.pdf](#)
- [affiche_bac-vert-gris_a3-t8BG.pdf](#)
- [affiche_bac-vert-gris_a3-t8BG.pdf](#)

Un manque de signalétique a été relevé concernant le regroupement des bus rue Saint-Paul. Une amélioration est-elle prévue ?

La Mairie de Paris Centre n'est pas en mesure de répondre à ce signalement imprécis. Le Conseil de quartier peut-il expliciter son signalement ?

Un conseiller rapporte que les réparations du pont de Sully ne semblent pas terminées (aspect délabrés). Il pose la question suivante : Quand seront-elles achevées ?

Le pont de Sully a subi un premier cycle de réparation en 2024. D'autres opérations sont prévues dans les années à venir, pas avant 2026. La réfection complète de cet ouvrage d'art nécessite une expertise et un diagnostic techniques très précis, d'où les délais annoncés.

Plusieurs zones de rencontres (vélos et voitures) particulièrement dangereuses ont été signalées au niveau de la piste cyclable angle rue de Turenne et rue St Antoine, et près du Monoprix et de la boulangerie Chez Manon. Plusieurs accidents ont été constatés. Quelles solutions pourraient être mises en place pour réduire ce risque ?

Concernant la portion que le Conseil de quartier a identifiée, la Mairie de Paris Centre n'a pas relevé de signalements particuliers dernièrement. La Police Municipale est régulièrement présente sur le linéaire Rivoli / Saint-Antoine pour faire respecter le code de la route, y compris pour les cyclistes.

La Mairie de Paris Centre a bien pris en compte ce retour, et elle sera d'autant plus vigilant sur les incidents qui seront remontés sur la zone.

La Mairie de Paris Centre invite le Conseil de quartier à alimenter de photos/vidéos, de dates et d'adresses précises de ses signalements, afin de faciliter l'identification du problème, et d'en faciliter la résolution.

Suite à la lecture de cette réponse, un conseiller alerte la Mairie de Paris Centre sur la portion devant la boutique située au 2 rue de Turenne dans le 4e arrondissement.

PARTIE 1 : Présentation de la nouvelle Charte des Conseils de Quartier par Boris JAMET-FOURNIER (adoptée en Conseil de Secteur fin janvier)

Présentation des points principaux de la réforme concernant la charte des Conseils de quartier votée le 28 janvier 2025 au Conseil de Secteur :

- Chaque Conseil de Quartier pourra déposer un vœu par an au Conseil de Secteur, permettant d'exposer un problème et d'y proposer des solutions.
- Trois nouvelles questions, votées par séance, pourront être adressées à la Mairie de Paris Centre avec la possibilité d'ajouter trois signalements (numéro de DMR requis).
- Annualisation du tirage au sort pour faire connaître le Conseil de quartier.
- La Mairie invite les Conseils de quartier à mettre au vote leurs propositions de dépenses sur le 1^{er} semestre de l'année en cours.
- Un élu référent est désigné, les autres peuvent assister en tant qu'auditeurs.
- Compte rendu succinct pour chaque réunion.

PARTIE 2 : Thème Mobilité :

A - Intervention de Claire POURVIN, référente du Groupe de Travail (GT) mobilité.

Les sujets évoqués sont :

- Un état des lieux des dysfonctionnements et propositions réalisé par le Groupe de Travail a été remis à la Mairie de Paris Centre. **(Pas validé par le conseil de quartier faute de présentation exhaustive)**
- Constat général :
Évolution trop rapide dans la mobilité et dans ses aménagements sur l'espace public entraînant un bouleversement pour les usagers notamment les piétons, qui ne semblent plus prioritaires malgré le Code de la route.
- Propositions :
 - Valorisation des pistes cyclables : utilisation de marquages plus visibles et colorés pour améliorer la vigilance et le partage de la voirie.
 - Mettre en place des améliorations, des aménagements sur les axes routiers pour donner une meilleure mobilité, un meilleur partage et usage pour les différents modes de transports (bus, voiture piétons, cycliste)
 - Stationnement : meilleure répartition des zones de stationnement avec une adaptation selon les usagers (livreurs, commerçants, résidents). Proposer des stationnements limités en journée (système de disque) et un usage nocturne réservé aux résidents.

B - Intervention de l'invité, Abel GUGGENHEIM, conseiller du Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil et représentant d'un collectif d'usagers.

Les points soulevés sont :

- Rue de Rivoli : rue problématique avec une forte fréquentation des cyclistes, proposition de rétablir la voie de bus dans les deux sens pour partager l'espace avec les vélos.
- Croisement voie bus St-Paul / piste cyclable : l'aménagement récent vise à alerter les usagers des risques de collision entre bus et vélos et d'en réduire sa dangerosité.

Les Conseillers sont invités à prendre la parole. Les sujets évoqués sont :

- Circulation des services d'urgence : des conseillers signalent que les riverains du Secteur Seine ne bénéficient plus des services de SOS médecins et "urgences médicales" à cause de la mise en place du plan de circulation et de la ZTL. Boris JAMET-FOURNIER se charge d'adresser un email à ces deux structures pour éclaircir la situation ;
- Tarifification du stationnement : des conseillers dénoncent une inégalité pour les résidents de Paris Centre par rapport à d'autres arrondissements. Cette tarification impacte également les commerçants et surtout les artisans qui répercutent ce coût sur leurs prestations.
- Proposition d'un conseiller non soumis au vote : mettre en place un système de prévenance pour les professionnels via une déclaration auprès de la Mairie qui permettrait d'éviter les verbalisations lors des stationnements professionnels.

C - Double regards sur la ZTL (Zone à Trafic Limité) : format atelier

Les membres se sont répartis en deux groupes pour réfléchir aux problèmes et émettre des propositions d'amélioration.

Avis relevés :

- Groupe 1 :

La mise en place de la ZTL entraîne les problèmes suivants :

- La suppression des places de stationnements amène au stationnement anarchique sur voie de bus, voie cyclable, trottoir et voirie.
Conséquences : arrêt du bus empêché ainsi que leur libre circulation, le stationnement sauvage hors place de stationnement se multiplie.
Proposition : Préservations de tous les parkings souterrains à destination du stationnement motorisé au vu de la suppression du stationnement de véhicules en surface.
- Travaux divers aux limites de la ZTL amènent encombrements dûs aux déviations dont bus.
Proposition : plus de prévention et d'information aux usagers des bus. Le bus étant un transport accessible aux PMR et personnes fragiles contrairement au métro et aux mobilités "douces". ex : Pont de Sully, rue du Pont Neuf, rue de Rivoli
- Vitesse excessive et prise de raccourcis dans certaines zones, exemple Figuier, St-Paul et St-Louis en l'île.
Proposition : Remettre le panneau disparu « Interdiction sauf riverains » à l'entrée du Pont de la Tournelle côté 5^{ème}.
- Stationnement dans et hors ZTL. Parcmètres : améliorer la signalisation et l'information pour les visiteurs qui ne trouvent pas leur emplacement.
- En ZTL, multiplication des piétons comme dans les zones touristiques et vitesse excessive des vélos.
- Proposition : revoir le plan de circulation des pistes cyclables, voire les interdire en zone piétonne. Dangerosité liée à la vitesse des vélos électriques et vélos cargo. Rendre obligatoire le port du casque.
- Groupe 2:
 - Axe rue Rivoli / Saint-Antoine : retirer la signalétique autorisant les cyclistes à passer au feu rouge et renforcer la priorité des piétons.
 - Sécurisation des pistes cyclables : ajout de lumières pour mieux signaler les séparations et éviter les accidents piétons/vélos.
 - Sensibilisation au vivre ensemble du partage de l'espace public.
 - Remettre le double sens pour la voie de bus : favoriser la fluidité du trafic et désengorger les rues adjacentes.
 - Quais bas : création d'un couloir vélo avec limitation de vitesse.
 - Stationnement : revoir la répartition des zones de stationnement (livraison, résidents) et proposer "des arrêts minutes" pour résidents et commerçants avec un système de disque.
 - Demander à la Mairie d'appliquer le tarif résident sur le stationnement souterrain.

Lien utile :

- [Réaliser des signalements dans l'espace public via DansMaRue ou via un formulaire en ligne](#)